



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/22-931-1413 du 06/06/2022

## APPEL A CANDIDATURES - FONDE DE POUVOIR - LYCEE PAUL CEZANNE - AIX-EN-PROVENCE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) - Tel  
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Le poste suivant est susceptible d'être vacant à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

- Fondé de Pouvoir au lycée Paul Cézanne

Le poste est localisé à Aix-en-Provence.

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le **lundi 20 juin 2022** par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



**FICHE DE POSTE**

**FONDE DE POUVOIR**

**LYCEE PAUL CEZANNE AIX-EN-PROVENCE**

**I. Description du poste**

- Fonction à assurer : Fondu de pouvoir – adjoint de l'agent comptable
- Grade : AAE ou APAE
- Statut du poste : Vacant à compter du 01/09/2022
- Nature du poste : Titulaire
- Nombre de personnes encadrées : 5
- Conduite de projets : **oui**

**II. Régime indemnitaire :**

- NBI : 0
- Groupe IFSE et montant mensuel en euros : groupe 3 – 850 euros
- Poste logé : OUI logement T4

**III. Implantation géographique :**

- Localisation du poste : Lycée Paul Cézanne
- Lieu d'affectation : Aix-en-Provence (13)
- Service d'affectation : Intendance Agence comptable

**IV. Environnement de l'emploi :**

Budget de l'établissement : 1 848 363 € (budget primitif 2022)

**Compositions et effectifs :**

Nombre d'élèves : 1993 (dont près de 480 en classes préparatoires)

Nombre d'enseignants : 220

Nombre de personnels :

- Personnels de direction 3
- CPE : 4
- PsyEN : 1
- ATSS : administratifs 11 + infirmière scolaire 02 + assistante sociale 0,5
- AED et AESH : AED 13 + AESH 04
- Personnels techniques : ATEE 35

Le lycée Paul Cézanne est le siège d'une agence comptable comprenant **6 établissements** (lycée Paul Cézanne support comptable + lycée Georges Duby + 4 collèges aixois).

**Spécificités du poste :**

- L'agence comptable expérimente **Op@le** depuis 2021 à travers le lycée Duby qui est pilote V1
- 3 des 5 régisseurs des EPLE rattachés disposent de régie avec compte DFT
- Internat de 84 jeunes filles, 300 élèves du secondaire boursiers
- Projets Erasmus et échanges Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre

**V. Description de la fonction :**

**Missions et activités principales :**

- Sous le contrôle de l'agent comptable, le fondé de pouvoir assure aux côtés de celui-ci :
  - En qualité de cadre, la supervision de l'ensemble des activités de l'agence comptable
  - La veille calendaire
  - L'encadrement et la supervision des activités des régies
  - La supervision des écritures comptables (veille de la régularité, la sincérité et la continuité des écritures comptables)

Une mission d'aide et de soutien comptables aux établissements rattachés

- Il participe à la conception du contrôle interne comptable et à sa mise en œuvre.
- Il pourra recevoir mandat de l'agent comptable conformément aux dispositions de l'article 16 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 qui prévoit que « les comptables publics peuvent désigner des mandataires ayant qualité pour agir en leur nom et sous leur responsabilité » garantissant ainsi la continuité du service public. L'article R421-63 du Code de l'éducation prévoit également : « Lorsque le conseil d'administration d'un établissement membre d'un groupement est appelé à examiner une question relative à l'organisation financière, l'agent comptable ou son représentant assiste aux travaux du conseil avec voix consultative. »
- Le fondé de pouvoir sera appelé, si nécessaire, à assurer l'intérim de l'agent comptable après nomination par le recteur et remise de service.

**Connaissances et savoirs :**

Connaissance des règles de la comptabilité générale

Connaissance des procédures budgétaires applicables aux EPLE

Capacités managériales et de pilotage de projets

Capacité à travailler en équipe

Maîtrise des logiciels ou progiciels de comptabilité GFC, OP@LE, des interfaces Erasmus+.

Maîtrise des outils de bureautique (EXCEL, WORD, POWER POINT)

**Savoir-être :**

Autonomie, initiative, rigueur, loyauté

Esprit d'analyse et de synthèse

Aptitude à la communication, à l'écoute, au dialogue, à la concertation, à la formation des collaborateurs et personnels des EPLE rattachés

Capacité à rendre compte

**VI. Contraintes particulières :**

le poste est logé :

Astreintes sur vacances scolaires et week-end (env 5/an)

Obligation d'occuper le logement de fonction

**VII. Procédure pour candidater :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en – Provence cedex 1 par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Les candidats d'une autre administration devront fournir un avis favorable de détachement de leur administration d'origine en cas de recrutement par l'académie d'Aix-Marseille.

**Personne à contacter pour plus d'informations :**

**M Jean -François Reynaud, proviseur**

Mail professionnel : [ce.0130002g@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130002g@ac-aix-marseille.fr)

Numéro de téléphone de contact : 04 88 05 18 00

**M Daniel Massot, gestionnaire agent comptable**

Mail professionnel : [daniel.massot@ac-aix-marseille.fr](mailto:daniel.massot@ac-aix-marseille.fr)

Numéro de téléphone de contact : 04 42 17 14 12

**M. SADAILLAN**, chef de bureau des personnels administratifs (DIEPAT – RECTORAT),  
[pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr](mailto:pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr) Tél. 04 42 91 72 28